



NOUS RECRUTONS À L'AEC EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Venez partager votre expertise pour former la relève!

OUVERTURE DE CHARGE - FORMATION CONTINUE

AEC – Techniques d'éducation spécialisée – JNC.18

Programme offert du 15 mars 2024 au 12 décembre 2025

Session 4 : du 27 janvier au 16 mai 2025

Lieu de formation : Sorel-Tracy et à distance

Le Cégep de Sorel-Tracy est présentement à la recherche d'une personne formatrice pour donner la formation PDSP (principes pour le déplacement sécuritaire des personnes) dans le cadre de l'AEC **Techniques d'éducation spécialisée** offerte au secteur de la formation continue.

No du concours	Discipline	No du cours	Titre du cours	Nombre d'heures
TES-MR24-FCA24-04-02	Tech. d'éducation spécialisée 351	351-4M2-SO	Principes pour le déplacement sécuritaire des personnes (PDSP)	11*

* soit 3,5 h pour du soutien à distance aux étudiants à la suite de la partie théorique de la formation offerte par l'ASSTSAS et 7,5 h en présentiel pour la partie pratique.

Disponibilité requise

La personne candidate doit être disponible, 2 à 3 jours (à confirmer selon le nombre d'étudiants inscrits) entre le 27 janvier et le 21 février 2025.

Des moments seront à prévoir pour offrir du soutien à distance aux étudiants pour la partie théorique de la formation.

Exigence

- Détenir une certification ou une accréditation de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS).

Échelle de traitement

Entre 94,11 \$ et 131,34 \$ l'heure, selon la scolarité et l'expérience

Toute personne intéressée doit, pour obtenir la charge précitée, faire parvenir sa candidature par courriel, **entre le 21 et le 31 octobre 2024 à 16 h**, en indiquant le numéro du concours.

Courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Numéro du concours : TES-MR24-FCA24-04-02 (PDSP)

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Cégep a adopté un programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.